

Image not found or type unknown



Comparution immédiate un dimanche au TGI de marseille

Par **mistoune**, le **27/04/2014** à **13:16**

bonjour, j'ai mon ami qui était en garde à vue qui s'est fini ce matin ensuite il a été déféré pour comparution immédiate mais un dimanche le tribunal est fermé donc je voulais savoir où il pouvait être détenu car je n'arrive a avoir aucun renseignement de la part du commissariat donc si vous pouvez m'aider je vous en remercie par avance.